

Appel à candidature

Start-up innovantes au service des collectivités



En partenariat avec Paris&Co, l'Association des maires d'Ile-de-France (AMIF) lance un appel à candidature « Start-up innovantes au service des collectivités » pour mettre en lumière les talents franciliens et créer de nouveaux liens entre start-up et décideurs publics locaux.

PARIS&CO

L'AMIF PROPOSE AUX START-UP D'ILE-DE-FRANCE DE :

■ Participer au Salon de l'AMIF les 28 et 29 juin 2022 à Paris Expo, Porte de Versailles

Évènement majeur de rencontres entre décideurs de la commune publique (élus, directeurs, membres de cabinet) et entreprises d'Ile-de-France.

<https://www.salon-amif.fr>

■ Rejoindre l'AMIF Partenaires

Réseau d'entreprises partenaires de l'Association des maires d'Ile-de-France, pour tisser de nouveaux liens entre start-up, entreprises et élus d'Ile-de-France.

<https://amif.asso.fr/amif-partenaires/presentation/>

Un appel à candidature unique pour postuler l'AMIF Lab

Je candidate

**Ouverture des inscriptions
le 4 avril 2022**

**Clôture des inscriptions
le 29 avril 2022**

Cet appel à candidature est ouvert aux sociétés remplissant les conditions suivantes :
• Start-up de moins de 5 ans
• Proposition innovante destinée aux collectivités locales
• Implantation ou activité en Ile-de-France.